XVI' ANNEE — N° 5343 — SAMEDI 17 JUIN 1905

LA CROIX

5 CENTIMES — 92, Grande-Rue 94, — DE ROUBAIX-TOURCOING — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard. 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

LA JOURNÉE

La Chambre a décidé de s'occuper dans sa séance de ce soir de l'interpellation des zones franches.

×

Ce matin, au Palais-Bourbon, séance sur la grande dee vins.

×

Le Sénat poursuit la discussion de la loi sur l'assistance légale des vieillards.

×

Il y a un certain énervement dans les milieux parlementaires, soit parce que M. Rouvier n'a pas voulu se hâter de mettre un terme à son cumul anormal de deux ministères, soit parce que la situation extérieure, si elle ne s'est pas compliquée, ne s'est certainement pas améliorée.

Evitons tout emballement, mais ne méconnaissons pas que la situation n'est pas sans gravité.

M. Rouvier, devant cette agitation, a décidé de se donner un successeur aux Finances.

×

En deux séances, il a été déposé, sur le bureau de la Chambre, plus de 300 000 nouvelles signatures à la pétition contre la séparation qui, à l'heure actuelle, dépasse de beaucoup trois millions.

×

On n'a réussi à mettre la main ni sur l'auteur de l'attentat contre le roi d'Espagne, ni sur l'assassin de Nanterre.

×

C'est aujourd'hui qu'a lieu la course de la coupe Gordon-Bennet en Auvergne.

×

LA GUERRE. — **La ville de Washington a été choisie comme lieu de réunion de la conférence de la paix entre la Russie et le Japon.**

On croit que la conférence pourra se réunir fin août.

L'offensive d'Oyama se dessine. Les Japonais ont occupé Omoso et repoussé les Russes qui se retranchent à Girin.

Le grand-duc Alexis, grand-maître de la flotte russe, vient de donner sa démission.

Le ministère de la Marine va être totalement réorganisé.

×

ETRANGER. — **La question marocaine continua à défrayer la presse de tous pays : elle n'a fait aucun pas en avant.**

— Les bruits de guerre entre la Suède et la Norvège sont démentis. Le Parlement norvégien a félicité le roi Oscar, au nom de toute la nation, du mariage du prince Gustave-Adolphe.

— Le ministre Villaverde a réussi à faire retirer de l'ordre du jour de la Chambre espagnole la discussion du budget de 1905.

Mer de Fréjus

Une dépêche de Brignoles nous dit que l'état de Mgr Arnaud est désespéré et demande de nouveau des prières pour le vénéré prélat.

29e Pèlerinage de Pénitence

Rome, 16 juin, midi 5.

Le pèlerinage arrive à Rome avec le beau temps. Il accomplit très pieusement la visite des sanctuaires et des reliques.

Demain, messe à Saint-Pierre. Dimanche, audience papale. Tous les pèlerins sont très heureux.

LA CRISE

Le malaise que nous avons signalé hier a dégénéré en crise, et du monde politique la crise est en train d'envahir le monde financier, ainsi que le révèle la baisse de la Bourse.

On s'était imaginé que la démission de M. Delcassé applanirait toutes les difficultés extérieures, et l'on s'aperçoit que le mal n'est pas de ceux que le sacrifice d'un homme suffise à réparer.

Voilà huit jours que M. Delcassé n'est plus au quai d'Orsay; aujourd'hui seulement, M. Rouvier l'y remplace, et les rapports entre la France et l'Allemagne ne paraissent se ressentir d'aucune détente. D'où une sorte d'anxiété succédant à une vague inquiétude.

Le refus de l'Angleterre de participer à la conférence internationale proposée par l'Allemagne n'est pas de nature à l'apaiser; car, après le traité anglo-français, ce refus ne nous laisse pas la libre disposition de nos mouvements dans nos pourparlers avec l'Allemagne.

Le moment est-il venu de dire : C'est la guerre? Nous ne le croyons pas, nous ajoutons même que le dire serait l'effet d'un affolement condamnable.

Il est impossible qu'une nation comme la France se réveille un beau matin avec la guerre, sans que rien la lui ait fait prévoir, sans que rien la lui fasse souhaiter, sans même qu'elle ait été mise au courant de la question qui la lui attire. Dans un pays de régime parlementaire, cela ne se comprendrait pas.

La vérité est que nous supportons les conséquences de quatre années exclusivement consacrées par le gouvernement à jeter les Français les uns contre les autres, à désorganiser l'armée et la marine, à affaiblir la France.

— Non, nous n'affaiblissons pas la France, protestaient chaque jour les Combes, les André et les Pelletan.

— Malheureux, si vous ne l'aviez pas affaiblie, est-ce qu'on nous soulèverait les difficultés qu'on nous soulève? Est-ce qu'on nous parlerait comme on nous parle?

Non seulement vous l'avez affaiblie, mais encore, depuis que vous êtes tombés du pouvoir, vous avez employé tous vos efforts à empêcher vos successeurs de lui rendre la force dont vous l'avez privée.

M. Rouvier, M. Etienne, M. Berteaux ont-ils fait ce qu'ils ont voulu pour mouvoir la politique générale dans une atmosphère de paix et de concorde, pour arracher l'administration à l'anarchie et y restaurer l'autorité, pour rendre aux armées de terre et de mer leur cohésion, leur discipline, leur grandeur et leur force?

Non, ils ont en la faiblesse de se laisser sans cesse entraver par vous; toujours ils se sont crus obligés de compter avec vous et, à l'heure même où surgit une question de guerre extérieure, vous contraignez encore le Parlement à élaborer une loi de guerre intérieure.

A cette heure même, ce n'est pas le gouvernement, c'est le Conseil municipal de Paris qui s'occupe d'assainir la cour des miracles, foyer de vol, de meurtre, de révolution sanglante qui s'appelle la Bourse du travail. A cette heure même, un inspecteur d'académie donne à ses institutours des instructions en contradiction formelle avec celles de son ministre, et les instituteurs se livrent à une véritable levée de porte-plumes contre les décisions ministérielles. A cette heure enfin, quelle confiance officiers et soldats peuvent-ils avoir dans certains de leurs chefs qui les ont livrés à Vadecard?

Si l'on veut savoir pourquoi nous en sommes là à l'extérieur, c'est parce que nous en sommes là à l'intérieur.

Nous en sommes là à l'intérieur, et M. Rouvier, pendant les huit jours qui nous séparent de la chute de M. Delcassé, a commis la faute, qui deviendra irréparable pour peu qu'elle se prolonge, de tergiverser, à cause des hommes du « bloc », et de partager avec eux un temps qui eût dû être uniquement consacré à ses conversations extérieures.

La chute de M. Delcassé eût dû être le signal de l'inauguration d'un nouveau régime intérieur, régime exempt de toute compromission avec les partis anarchistes et internationalistes, régime d'union entre Français, régime par-dessus tout de défense nationale.

Le gouvernement, s'il avait suivi cette politique qui entre à merveille dans le tempérament du président du Conseil actuel, se serait senti appuyé par toute la France; au lieu de baisser d'un demi-point, la Bourse, qu'il consulte attentivement, aurait monté d'un point; il eût été sûr du pays et sûr de lui; de quelle autorité eut-il joui dans ses pourparlers au nom de la France qu'il eût vraiment représentée!

Huit jours ont été perdus, c'est beaucoup. Neuf seraient trop. Dix seraient payés d'incalculables périls, dont le moindre serait la chute du Cabinet.

J. B.

Gazette

UN VÉNÉRABLE ∴ ET UN PAIN BÉNIT

Un de ces derniers dimanches, Mme Courbier, femme du farouche avoué anticlérical, vénérable de la Loge de Bonrges, offrait le pain bénit à l'église paroissiale de Saint-Amead.

M. Courbier s'honore en laissant ainsi chacun libre à son foyer de suivre ses opinions religieuses : les officiers seuls n'ont pas ce droit, mais M. Courbier n'est pas officier : il est avoué, F.·., vénérable de Loge.

Cependant, que dirait-il, si, au lieu d'être avoué, il *était* officier, et qu'un de *ses* FF.·. actuels eût rédigé une fiche dans le genre de celle-ci :

« Courbier : a été élevé chez les Maristes; se dit anticlérical, mais au fond est un farouche réactionnaire, fait offrir par sa femme le pain bénit à la paroisse. Se méfier : à rayer du tableau d'avancement. »

— Ce serait pain bénit, dirait Gavroche.

LES TRIBULATIONS D'UN LIQUIDATEUR

Elle serait à mourir de rire, si elle n'était, somme toute, si triste, l'histoire du liquidateur de la Grande-Chartreuse.

Il a voulu faire de la Chartreuse; mais, refusé à l'étranger, et ne réussissant pas à pénétrer en France, son produit, au lieu d'un plantureux revenu, lui est devenu une charge.

Et il en est réduit, après des incidents romanesques, à demander aux Chartreux eux-mêmes, ses victimes, de lui acheter son droit légal à la marque qu'il n'a pas réussi à rendre d'usage commercial suffisant.

Le voilà bien, une fois de plus, le milliard des Congrégations!

Les voilà bien, une fois de plus, les tribulations des liquidateurs que nous n'avons cessé d'annoncer!

Chacun est puni par où il a péché.

« TU QUOQUE! »

L'*Action* devenait un journal d'apologétique religieuse, c'est le monde renversé!

Et cependant, en son numéro 810, la voilà partie en guerre pour sommer le ministre des Affaires étrangères de bien recevoir S. B. le Patriarche maronite dont la *Croix* a annoncé l'arrivée à Rome.

Et comme, avec sa haine habituelle, M. de Bonnefon a attaqué avec violence le vénéré prélat, l'*Action*, — oui, l'*Action*, « *tu quoque!* » — ajoute :

Si toutes les informations de M. de Boonefon sont analogues à celles que j'ai lues concernant le Patriarche maronite, je ne lui fais pas mes compliments.

Il est vrai que pour faire avaler cette pilule à ses lecteurs, elle croque d'autre part un certain nombre de moines et de curés.

OBSCURANTISME

Dans sa dernière séance, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a attribué le prix Stanislas Julien, de la valeur de 1 500 francs, à un important ouvrage en 12 volumes d'un Jésuite missionnaire au Tché-li sud-est. Cette œuvre monumentale porte le modeste titre de *Rudiments de parler chinois*.

En rendant hommage à un religieux missionnaire, la savante Compagnie s'est mise au-dessus des misérables passions anticléricales de la foule. Elle a fourni une fois de plus la preuve que nos missionnaires tant calomniés par une presse sectaire et tant persécutés dans leur mère patrie, savent honorer celle-ci par des services éclatants.

Cela n'empêchera pas, évidemment, les journaux du « bloc » de répéter demain comme hier et comme toujours que les « frocards » sont des éteignoirs et les propagateurs d'un obscurantisme arriéré.

CE QUE COUTENT LES RELIGIEUSES

Très suggestif cet extrait du contre-projet où M. d'Andigné répond à M. Navarre qui veut laïciser l'Hôtel-Dieu de Paris :

Les surveillantes laïques employées dans la plupart des hôpitaux parisiens reviennent à l'Assistance à environ 1 100 francs par tête. Or, réparties entre l'Hôtel-Dieu et Saint-Louis, il existe 83 Sœurs Augustines qui touchent ensemble 16 600 francs, soit 200 francs par tête. Vous voyez immédiatement la différence dans le prix de revient. Notez, en outre, que le peu d'argent qu'on alloue aux Sœurs leur est donné comme indemnité d'habillement et non à titre de salaire ou d'appointements.

Eh bien! en admettant qu'on remplace les Sœurs par des laïques — mesure qui serait des plus discutables, étant donné le dévouement admirable de ces religieuses qui soignent nos malades gratis, — on grèverait le budget de l'Assistance d'un supplément de dépenses qui se chiffrerait par 75 000 francs. Et ce ne serait pas tout.

Les surveillantes laïques auraient besoin d'adjointes; de sorte que la dépense complète se monterait en chiffres ronds à 96 000 francs.

Mais qu'importe aux sectaires! Que l'on paye tout ce qu'il faudra, pourvu que les Sœurs s'en aillent!....

POUR S'AMUSER QUAND IL PLEUT

Certes, le procédé intéressera nombre de lecteurs, car il est d'actualité! Il est vrai que le Vieux Major avait prédit ces ondées réitérées, cela nous aide un peu à les supporter. Nous n'en ressentirons plus aucun ennui quand nous nous abonnerons au jeu qui nous vient des Indes anglaises.

Il consiste à parier sur la quantité d'eau qui tombera dans la journée; à cet effet des réservoirs sont installés sous les nacelles, et suivant le pari, on pleure ou l'on rit quand le vase déborde. En somme, c'est désopilant!

Vite! installons-nous..... Pourvu qu'il pleuve encore assez!

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Ils se sont entretenus de la situation extérieure et intérieure.

M. ROUVIER GARDE LE PORTEFEUILLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Ronvier, président du Conseil, a annoncé qu'il avait résolu d'abandonner le portefeuille des Finances pour conserver définitivement celui des Affaires étrangères.

Le nouveau titulaire du ministère des Finances sera désigné ce soir ou demain.

Le décret nommant M. Rouvier ministre des Affaires étrangères et celui nommant le nouveau ministre des Finances paraîtront au plus tard dimanche matin à l'*Officiel*.

LES DÉCORATIONS DES EXPLORATEURS

Le Conseil a autorisé les ministres de l'Instruction publique, de la Marine et des Colonies, à déposer un projet de loi ayant pour objet d'accorder des décorations à des explorateurs ainsi qu'à des membres de missions scientifiques.

Ce projet vise notamment les membres de la mission Jean Charcot.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le garde des sceaux a soumis à la signature du président de la République un mouvement judiciaire ayant pour point de départ le remplacement de M. Cherrier, conseiller à la Cour de cassation, récemment décédé.

LE VOYAGE DE M. RUAU

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a annoncé au Conseil qu'en raison d'engagements déjà anciens il devait présider dimanche prochain à Grignon la fête du centenaire de l'école. Il a ajouté qu'il se rendrait le même jour à Rouen pour visiter le concours national agricole.

LE GENERAL BONNAL

On a annoncé que le gouvernement a l'intention de rappeler à l'activité le général Bonnal, ancien commandant de l'Ecole supérieure de guerre, écrivain de valeur, qui avait été mis

en non-activité, par retrait d'emploi, le 17 juin 1902. Un Conseil d'enquête, réuni par ordre ministériel, eut à répondre à la question suivante :

Le général Bonnal est-il dans le cas d'être mis à la retraite d'office pour fautes contre l'honneur?

A cette question, les membres du tribunal militaire répondirent unanimement : « Non! »

Le général André transformait cet acquittement en mesure disciplinaire.

La position de non-activité ne peut excéder trois années.

Le général Bonnal est auteur de nombreux ouvrages militaires.

PÉTITIONS

M. Edmond Gérard, député des Vosges, a déposé 27 923 signatures de protestation contre la séparation, provenant des Vosges; M. Galliard, député de l'Oise, en a déposé 10000; M. Bourlon de Rouvre, 3318; M. Vion, député de la Somme, 45 148 des divers arrondissements de son département; MM. Claudinon et Ory, 45 436 d'habitants de la Loire; M. Gourd, 30 968, du Rhône; M. de Rosanbo, 1 760 des Côtes-du-Nord; M. de l'Estourbellios, 991 du Morbihan; M. Flayelle, 24 538 des Vosges.

D'autres pétitions n'ont pas été dénombrées.

En deux séances, ce sont *deux cent mille* signatures nouvelles. Les 3 millions sont très largement dépassés.

LE MOYEN DE M. JAURÈS

M. Jaurès a trouvé le moyen suivant d'empêcher la guerre :

Socialistes d'Allemagne, socialistes de France, socialistes d'Angleterre, prolétaires de toute l'Europe, qu'en pensez-vous? N'allez-vous pas de manifestant tenter tous ensemble un grand effort pour prévenir tout conflit entre trois grands peuples, tous également nécessaires à la civilisation humaine? Et si, malgré nous tous, la guerre éclate, permettrons-nous qu'elle se développe jusqu'à ses conséquences extrêmes, et n'interviendrons-nous pas tous ensemble, pour arracher à la barbarie du vieux monde aveugle et mauvais le prolétariat universel?

Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire? Comment et par quels moyens les prolétaires interviendront-ils?

Est-ce le système d'Hervé, la désertion, que M. Jaurès préconise, ou la révolution en face de l'ennemi?

Le côté dangereux de ces utopies, c'est que les prolétaires français seuls les entendent.

L'AMNISTIE

La dernière séance du Comité exécutif du parti républicain radical et radical-socialiste a été quelque peu orageuse.

Le clan des jacobins avait résolu de faire voter par le Comité un vœu invitant le gouvernement à remettre à nn an — c'est-à-dire après les élections législatives de 1906 — l'amnistie de M. Paul Déroulède.

Mais la majorité n'a pas voulu suivre les promoteurs de ce vœu qui, finalement, ont été battus par une trentaine de voix.

Ajoutons que, par prudence, le Comité s'est borné à voter un ordre du jour pur et simple, évitant ainsi de prendre parti dans la question.

Les objets historiques religieux

Voici une nouvelle circulaire adressée aux préfets par M. Bienvenu Martin, sur cette question particulière :

Paris, le 8 juin 1905.

Monsieur le préfet,

En prévision du vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, mon département s'est préoccupé d'assurer la sauvegarde des objets mobiliers conservés dans les édifices religieux.

Depuis plusieurs années déjà, le classement de ces objets est poursuivi, conformément aux dispositions de la loi de 1887, par les représentants directs de mon administration, sous le contrôle de la Commission des monuments historiques.

Toutefois, afin d'éviter qu'avant l'achèvement de ce travail, certains objets qui n'ont pu encore être examinés, soient distraits des édifices dans lesquels ils sont renfermés, j'estime que les autorités départementales, intéressées également au premier chef à leur maintien dans leur lieu d'origine, sont particulièrement qualifiées pour prêter un précieux concours à mon administration dans l'œuvre de conservation qu'elle poursuit.

Je vous serais obligé, en conséquence, d'inviter, sans tarder, dans votre département, une Commission dans laquelle il vous appartiendra de faire entrer, entre autres personnes que vous jugerez compétentes, l'archiviste départemental, l'architecte départemental, l'architecte diocésain, l'architecte ordinaire des monuments historiques et quelques représentants des Sociétés savantes locales. Cette Commission serait tout naturellement présidée par vous ou tel fonctionnaire que vous désigneriez. Elle aurait pour mission de signaler à mon administration les objets qui, en dehors de ceux qui figurent déjà sur la liste de classement dont je vous envoie ci-joint un exemplaire, paraîtraient présenter un intérêt véritable au point de vue de l'histoire ou de l'art.

Je vous prie, Monsieur le préfet, dès que vous aurez formé cette Commission, de vouloir bien l'aviser auprès d'elle sur l'utilité pressante de la tâche qui lui est confiée et de me tenir au courant de la marche de ses travaux.

BIENVENU MARTIN.

LES BIENS DES CONGRÉGATIONS

De notre correspondant :

L'adjudication des immeubles du Saint-Sépulcre à Charleville a eu lieu hier. La pecsionnat a été acquis par la ville de Charleville pour 400 050 francs. Le couvent n'a pas été vendu, aucun amateur ne s'est présenté.

L'ANTICLERICALISME

Le maire de Clermont (Oise) vient d'aviser M. l'archiprêtre de cette ville, que toute demande d'autorisation pour les processions serait refusée.

Et vive la liberté!

LES BRISEURS DE CROIX

Dans la nuit de lundi à mardi, ils ont brisé plusieurs calvaires situés sur le territoire de Corbie (Somme).

Un calvaire situé sur terrain particulier et appartenant à M. Firmin-Lagniel de la Neuville a eu son christ de bois entièrement cassé. Des débris ont été retrouvés dans les fosses d'aisance de maisons voisines.

On signale le bris du calvaire situé à La Neuville, intersection des routes de Dreuze et de Poat-Noyelle, et de celui situé à l'intersection des routes de Pont-Noyelle et Lahoussoye.

LA QUESTION MAROCAINE

Le meurtre de M. Madden

On mande de Tanger :

M. Lowther, en faisant des représentations au ministre des Affaires étrangères, au sujet du meurtre de M. Madden, a réclamé l'arrestation et le châtiment des meurtriers, ainsi que des mesures garantissant la sécurité des autres sujets étrangers résidant à Mazagan.

Les concessions aux Allemands

Le *National Zeitung* déclare de pure fantaisie les bruits concernant de soi-disant concessions territoriales de l'Allemagne. Par contre, elle confirme que la maison Hans, Reutlemann et Cº, a reçu la concession des travaux de réparations et de nouvelles constructions dans le port de Tanger.

—o—

On mande de Fez, 12 juin :

MM. le comte de Saint-Aulaire, premier secrétaire de la légation de France, et Milius, ingénieur français, sont repartis aujourd'hui pour Tanger, avec M. Regnault, délégué des porteurs de titres marocains.

FEUILLETON DU 17 JUIN 1905 — 40 —

SANS BOUSSOLE

— Je vous apporterai votre dîner dans une heure, capitaine, dit-il. Vous mangerez tranquillement et vous vous reposerez ensuite, car vous savez que toutes les lumières doivent être éteintes à 7 heures.

— Alors, on ne m'interrogera pas aujourd'hui?

— Ce n'est pas probable. Une fois la nuit tombée, il ne vient pas souvent de visites au Cherche-Midi, réplique Planchard.

Et, de nouveau, le malheureux officier se retrouva seul.

— Si ma détention devait se prolonger ainsi tellement huit jours, se disait-il, je mourrais ou je deviendrais fou.

Soudain, dans le silence, un bruit de pas se fit entendre dans le long corridor. La clé grinça dans la serrure de la cellule; la porte s'ouvrit, et Planchard, s'effaçant, laissa pénétrer deux visiteurs en disant respectueusement :

— Entrez, Monsieur et Madame.

— Yves! Marie! s'écria Olivier en se levant d'un bond. Vous! vous!

Son frère et sa belle-sœur pouvaient à peine articuler une parole.

— Chère sœur, reprit l'officier, comme vous êtes bonne d'être venue! Oh! dites-moi que vous ne me croyez pas coupable!...

— Je ne l'ai jamais cru, Olivier, même avant d'avoir la preuve de votre innocence, à plus forte raison, maintenant.

— Que dites-vous? interrompait la capitaine? Serais-je justifié aux yeux de mes chefs?

— La proclamation de ton innocence complète n'est pas qu'une question de temps, reprit Yves. Nous te raconterons cela en route, car nous venons te chercher.

— Libre!... Quoi! je serais libre? s'écria l'officier hébété.

— Pas tout à fait, repartit Marie en souriant. Nous avons obtenu seulement un changement de prison. Venez vite; franchement, la rue de Bourgogne est moins glaciale que votre Cherche-Midi.

Et la jeune femme ramenait frileusement autour d'elle son manteau de fourrure.

Olivier suivit docilement M. et Mme Yves. Les formalités de levée d'écrou furent vite remplies et les deux frères et Marie de Kervannec montèrent dans la voiture qui les attendait pour les ramener tous trois rue de Bourgogne.....

En quittant le Palais de justice, Yves était rentré chez lui avec le colonel Bardel et Me Tréville. Ils avaient retrouvé M. de Lagrenée, qui avait passé le plus grande partie de la journée auprès de Marie de Kervannec.

Les nouvelles apportées par le député breton et ses amis étaient aussi consolantes que possible, mais le colonel de Lagrenée et surtout Marie de Kervennec soulevèrent aussitôt la grave question de la mise en liberté immédiate du prisonnier. Le colonel Bardel fit d'abord la sourde oreille.

— Allons, Maurice, un bon mouvement, dit M. de Lagrenée à son ami. Tu dois avoir à cœur, maintenant, d'épargner au capitaine de nouvelles souffrances.

— Oui, mais il doit rester à la disposition de la justice jusqu'à nouvel ordre.

Et, se tournant vers Mme de Kervannec :

— Vous chargeriez-vous de le garder de ce prisonnier, Madame? continua-t-il.

— Certainement, colonel.

Yves et Me Tréville joignirent leurs instances à celles de Marie et du vieux colonel, et l'ordre d'élargissement fut bientôt signé. Et voilà comment Olivier rentrait dîner rue de Bourgogne, au lieu de rester seul dans sa lugubre prison.

Alors la député commença le récit des événements qui s'étaient précipités d'une façon si étrange depuis vingt-quatre heures. Il glissa toutefois sur son altercation avec Eva. Olivier s'aperçut de cette lacune et l'interrogea à ce sujet :

— Tu as vu ma femme? Comment as-tu été accueilli? Pourquoi vous, si bons tous deux, n'avez-vous pas emmené Eva ici, ce soir? Pourquoi ne pariez-vous même pas de la faire prévenir de mon retour?

Yves et Marie se regardèrent, un peu embarrassés. Ce fut Mme de Kervannec qui répondit le première :

— Votre femme n'est plus dans l'avenue de l'Alma. Elle a jugé prudent de partir dès hier soir pour New-York.

Une sourde exclamation jaillit des lèvres d'Olivier.

— C'est digne d'elle, murmura-t-il. Elle ne sera jamais l'amie du malheur, celle-là!... Mais, mon enfant..... Lucy, où est-elle?

— Mon pauvre Olivier, dit Yves, tout à l'heure tu me remerciais chaleureusement de mes courses et démarches depuis hier. Hélas! j'ai négligé un point et, d'ailleurs, je ne vois pas bien comment j'aurais pu détourner le coup.....Eva a emmené sa fille en Amérique.

Olivier se leva, comme mu par un ressort.

— Oh! non, non, s'écria-t-il, je ne peux pas lui laisser mon enfant. Elle la corrompraît..... Elle en ferait une femme sans cœur et sans principes comme elle!

— Mon ami, reprit Yves, autant que toi, je désire ramener à notre foyer cette gentille Lucy. Mais à chaque jour suffit sa peine. En ce moment, nous ne devons songer qu'à ton affaire personnelle. Rien à faire avant que tu sois entièrement libéré.

— Tu as raison, frère, répondit le capitaine. Ensuite, je me hâterai de rompre les chaînes qui m'unissent à cette femme, et je reprendrai possession de mon enfant.

XXII

EMBARRAS D'EVA

Mme Eva de Kervannec était rentrée, depuis trois mois déjà, dans son hôtel familial de la 5e avenue à New-York. Du moins, elle en occupait une partie, l'honorable Samuel Cahan, son oncle, qui en était locataire depuis plusieurs années, s'y étant simplement réservé deux ou trois pièces.

On eût pu croire que les événements accomplis à l'instant de son départ de Paris avaient exercé une certaine influence sur son caractère et sur ses habitudes. Il n'en était rien. Jamais la jeune femme n'avait montré plus de liberté d'esprit, plus de sérénité d'âme, plus de gaieté communicative.

Elle avait certainement éprouvé une déception lorsque, arrivée à la gare Saint-Lazare, elle n'y avait point aperçu son cousin Sanderley. Mais l'heure pressait. Très probablement Williams était au nombre des voyageurs déjà installés dans les wagons, et ils se retrouveraient au Havre. Elle n'eut que le temps de sauter avec Lucy dans un compartiment de première classe, à l'instant où le train se mettait en marche. Au Havre seulement, elle constata l'absence définitive de Williams.

— Après tout, se dit-elle, il me rejoindra à New-York huit jours plus tard.

Et prenant philosophiquement son parti de l'aventure, elle chercha à passer le mieux possible le temps de la traversée, tout en maugréant contre l'étrange idée qu'avait eue Williams de l'obliger à s'embarrasser de sa fille pour accomplir ce voyage. Par exemple, Lucy ne se prêtait pas du tout aux circonstances et montrait une mauvaise humeur peu ordinaire. Jusqu'au dernier moment, Eva lui avait assuré que son père l'attendait à bord du paquebot et elle avait attendu d'elle, grâce à ce subterfuge, une soumission relative. Mais lorsque la fillette se fut bien convaincue que M. de Kervannec n'était point à bord, elle se laissa aller en plus violent désespoir.

— Je veux m'en aller, disait-elle à sa mère. Tu m'as trompée. Papa n'est point parti avec nous. Va-t'en en Amérique si tu veux, toi! Moi, je retournerai à Paris, avec papa et avec Catherine.

Elle pleura, jeta des cris perçants et se roula sur le pont. Ces scènes se renouvelèrent plusieurs fois; puis le chagrin de l'enfant sembla s'épuiser par sa violence même. Mais elle demeura sombre et farouche, regardant toujours sa mère avec un air de rancune et de défiance. Enfin, la traversée s'acheva et Eva poussa un soupir de soulagement en mettant le pied sur le sol américain.

— Ici, je ne crains rien ni personne! dit-elle avec un regard de défi.

— Je ne vois pas papa, disait plaintivement Lucy en ce même instant. Tu m'avais dit, maman, qu'il avait dû arriver avant nous à New-York, puisque nous ne le retrouvions pas sur le bateau?

Cette fois, Mme de Kervannec perdit patience. Elle s'arrêta sur le quai et serrant avec force la main de l'enfant :

— Ecoute-moi une bonne fois ce que je te dis, prononça-t-elle d'une voix sifflante. Ne me parle plus de ton père, car tu ne le reverras jamais, jamais. Tu m'entends!

— Comment! dit Lucy atterrée, nous ne reverrons point papa? Mais où donc est-il?

— Il n'a pas quitté Paris et, nous, nous resterons toujours à New-York.

— Je ne veux pas! je ne veux pas! s'écria Lucy avec un nouvel accès de colère. Je retournerai à Paris. J'irai à mon catéchisme à Saint-Pierre de Chaillot, avec Catherine.....

— Ton catéchisme! oh! oh! riposta Eva avec un rire sardonique. Fais-en ton deuil, ma petite, car tu n'y remettras pas les pieds, ni à Saint-Pierre, ni ailleurs.

— Je n'irai plus au catéchisme? Mais alors comment ferai-je ma Première Communion? demanda la fillette consternée.

(*A suivre.*)

LUCIEN-DARVILLE.

(*Droits de traduction et de reproduction réservés.*)

TRACTS DE CIRCONSTANCE

A REPANDRE

Français, dis ça, par PIERRE L'ERMITE.

Lettre des cardinaux à M. le président de la République.

Le cent, 0 fr. 50 franco; le mille, 3 francs

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIe